



Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux-CSN

500 boul, des Laurentides, bureau 241, Saint-Jérôme, QC, J7Z 4M2

Courriel: secretariat@csn-lsss.ca

Site web: www.csn-lsss.ca

La vice-présidence aux griefs

Les fonctions de la vice-présidence aux griefs sont les suivantes :

- a) présider le comité de griefs;
- b) participer au comité des relations du travail;
- c) maintenir à jour le registre des griefs;
- d) collaborer avec agentes ou agents aux litiges des comités d'équipe;
- e) faire rapport au comité exécutif, au comité de coordination et à l'assemblée générale régionale;
- f) informer le comité exécutif et le comité de coordination et collaborer avec ces derniers lors de l'enquête de griefs ou de litiges;
- g) peut assister aux rencontres préparatoires à l'arbitrage;
- h) étudier la convention collective et renseigner les membres sur les droits que leur procurent les conventions collectives;
- i) fournir aux membres les conseils et l'assistance nécessaire pour défendre leurs droits;
- j) assister un membre qui désire déposer un grief.